

Communiqué de presse – 10 mai 2021

## RELEVER LE DEFIL DE L'ENTREPRENEURIAT PAR LES JEUNES

### LA FONDATION PHILIPPE DESCARPENTRIES RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC INITIATIVE FRANCE POUR CONDUIRE UN AMBITIEUX PLAN DE SOUTIEN EN 2021

**Marqués par une crise sans précédent, l'année 2020 et les premiers mois de 2021 ont fragilisé encore davantage les jeunes dans leur accès à l'emploi. La création d'entreprise peut constituer une alternative et une opportunité pour nombre d'entre eux. C'est l'ambition du nouveau partenariat signé entre la Fondation Philippe Descarpentries et Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs : favoriser et soutenir les projets d'entreprise portés par les jeunes de moins de 30 ans.**

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à se lancer dans l'entrepreneuriat. Près d'un créateur sur quatre financé et accompagné par le réseau Initiative France en 2020 est ainsi âgé de moins de 30 ans (*Source : Observatoire Initiative France, Données 2020 / 23% des porteurs de projets soutenus sont des jeunes -30 ans*). Les jeunes sont capables d'entreprendre, même lorsqu'ils sont peu qualifiés, peu expérimentés ou demandeurs d'emploi. Ils sont cependant confrontés à des difficultés d'employabilité, un capital financier faible et contraint, une expérience limitée et un réseau de relations étroit.

Initiative France et ses 212 associations locales sont en capacité de leur apporter gratuitement et quel que soit leur parcours, les quatre actifs stratégiques pour réussir leur création ou reprise d'entreprise : la construction d'un projet solide, un financement adéquat par un prêt d'honneur à taux 0 et sans garantie personnelle, le conseil de professionnels dans la durée et des relations locales avec des alliés de proximité.

Partenaire d'Initiative France depuis 2017, la Fondation Philippe Descarpentries a souhaité en 2021 renforcer son soutien aux actions conduites par le réseau en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. La nouvelle convention prévoit 2 axes d'intervention prioritaires :

1. Aider les jeunes en difficulté et les accompagner en 2021 dans la création de leur entreprise, avec un objectif de 25 % de jeunes de -30 ans financés et accompagnés, dont 3.500 jeunes en recherche d'emplois
2. Soutenir l'entrepreneuriat à impact en visant la labélisation « Entreprise Initiative Remarquable » de 250 projets portés par des jeunes entrepreneurs

*« L'heure est grave. Avec cette crise qui perdure, la situation des jeunes devient de plus en plus préoccupante, voire critique. Par conséquent, au regard des actions menées avec succès par Initiative France en matière d'entrepreneuriat créateur d'emplois, le conseil d'administration de la Fondation Philippe Descarpentries a voulu renforcer son partenariat en augmentant sa dotation de façon significative. Ce soutien supplémentaire traduit une relation de confiance renouvelée dans l'équipe d'Initiative France, laquelle, nous l'avons constaté, n'a pas ménagé ses efforts l'année passée. Conclu sur une durée de trois ans et renouvelable, notre partenariat s'inscrit donc dans une ambition partagée sur le long terme ».*

**Lionel Tourtier, Président de la Fondation Philippes Descarpentries**

*« Soutenir l'entrepreneuriat des jeunes est un axe essentiel de notre action pour répondre à l'enjeu de la relance et au problème de l'emploi. Les jeunes sont fortement fragilisés par la crise sanitaire et économique mais ils témoignent d'un intérêt grandissant pour l'entrepreneuriat, veulent réinventer l'économie de demain et disposent d'une magnifique énergie. A nous de les aider à se lancer ou se relancer ! L'engagement fort de la Fondation Philippe Descarpentries à nos côtés va contribuer à intensifier notre action auprès des jeunes afin qu'ils soient encore plus nombreux à concrétiser et réussir leur projet d'entreprise ».*

**Guillaume Pepy, président d'Initiative France**



*Lionel Tourtier, Président de la Fondation Philippe Descarpentries  
et Guillaume Pepy, Président du réseau Initiative France*

### **A propos de la Fondation Philippe Descarpentries**

La Fondation Philippe Descarpentries vise à perpétuer la mémoire de Philippe Descarpentries, décédé accidentellement en 1995, à travers la réalisation d'une œuvre d'intérêt général purement caritative et à but non lucratif, notamment en faveur de jeunes en France et en Belgique.

Afin de réaliser cet objet, la Fondation a principalement pour activité d'apporter des fonds et de participer à l'action :

- D'associations aidant des jeunes en difficulté/précarité/décrochage, telles que l'Association des Apprentis d'Auteuil, SOS Villages d'Enfants, Handicap International, UNICEF, Energie Jeunes, INITIATIVE FRANCE, Ecole M, Association Etincelle, Association BREF, Association La Chance aux Concours, Association Acte.1, 100.000 entrepreneurs, EPA Hauts de France, etc.
- D'associations humanitaires, telles que Médecins sans Frontières, Médecins du Monde, Secours Catholique, Institut Pasteur, Secours Populaire, Association Valentin Haüy, etc.
- D'initiatives individuelles ou collectives visant à créer des emplois, si possible non précaires, en particulier pour les jeunes, notamment en Belgique et en France ou à favoriser leur employabilité.
- Des personnes méritantes, notamment des jeunes dans le besoin, par exemple en leur accordant des prêts d'honneur à taux zéro, pour complément de bourses d'études ou de vie.

### **A propos d'Initiative France**

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau est fortement ancré localement avec 212 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.

En 2020, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 15 042 entreprises par 18 400 entrepreneurs. Ces entreprises ont créé ou sauvé plus de 40 000 emplois. Le réseau a apporté 177 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneurs, ce qui leur a permis d'obtenir 1,3 milliard d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 93% à trois ans. En 2020, le réseau a aussi soutenu 15 953 entreprises en difficulté dans le cadre des fonds de prêt d'urgence Covid-19, financés par les Régions et les intercommunalités.

**En savoir plus sur Initiative France :** [www.initiative-france.fr](http://www.initiative-france.fr)

### **Contacts**

#### **Pour Initiative France**

- Laëtitia Guittard - [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com) / 06 76 13 71 55
- Melinda Montbrun - [melinda@edifice-communication.com](mailto:melinda@edifice-communication.com) / 06 49 58 54 79
- Xavier Bossaert, responsable du pôle communication - [xavier.bossaert@initiative-france.fr](mailto:xavier.bossaert@initiative-france.fr) / 06 42 58 82 47